



EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 699 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT le départ à la retraite du médecin de famille résidant à L'Isle-aux-Coudres, le 16 juin 2017;

CONSIDÉRANT QUE ce départ était connu depuis 5 ans;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a plus de médecin de famille qui réside sur l'île depuis ce temps;

CONSIDÉRANT QUE plus de 900 habitants de l'île n'ont plus accès à un médecin de famille depuis ce départ;

CONSIDÉRANT QUE le transport vers l'hôpital le plus près est d'au moins 50 minutes et beaucoup plus en période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêt du service du traversier pour le retour sur l'île à 23 h 30 empêche les insulaires, suite à une consultation tardive à l'urgence, de retourner à la maison et que cela pourrait aggraver l'état des personnes qui n'ont pas de ressource leur permettant d'être hébergées pour la nuit à l'extérieur de l'île;

CONSIDÉRANT le statut particulier d'insulaire de la population de L'Isle-aux-Coudres;

CONSIDÉRANT l'état de santé de plusieurs habitants de l'île qui pourrait s'aggraver et nécessiter un suivi médical;

CONSIDÉRANT QUE la population de L'Isle-aux-Coudres n'a pas été informée du nom des médecins à contacter en cas de suivis médicaux;

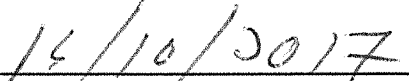
CONSIDÉRANT QUE l'absence d'un médecin de famille à L'Isle-aux-Coudres ne permet pas d'assurer un suivi médical adéquat à la population insulaire;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de prendre les mesures nécessaires afin qu'un médecin de famille soit nommé dans les meilleurs délais et que celui-ci assure une présence constante auprès de la population de L'Isle-aux-Coudres afin d'assurer un suivi médical adéquat.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.



François Paradis, député de Lévis

Date de signature de l'extrait